



RÉPUBLIQUE

MINISTÈRE DES T  
MÉDAILLE I

INSTITUÉE PAR DÉCR  
MODIFIÉ PAR DÉCRETS DES 27 JUIN 19

*Le Ministre des Travaux*  
*Décerne à M<sup>r</sup> Bur*  
*la Médaille d'honneur des Chemins*

Pour Expédition conforme:  
*Le Sous-Directeur*  
*du Personnel, de la Comptabilité*  
*et de l'Administration Générale*

